

## Courtage news - Septembre 2010

### **Perspectives du marché de la réassurance en France** François Vilnet, Président de l'Aprel

#### ***Evolution récente***

L'APREF a présenté l'évolution du marché de la réassurance en France lors d'une conférence de presse début juillet avec la FFSA (voir présentation détaillée sur le site public [apref.org](http://apref.org)). Il en ressort une croissance de la plupart des branches pour les cessions aux réassureurs professionnels. On constate ainsi sur l'exercice 2009 une croissance d'environ 3 % en Dommages et 8 % en Vie.

Ces chiffres doivent être interprétés. En effet, la variation d'une année sur l'autre dépend parfois d'affaires spécifiques non récurrentes, qui ne rentrent pas dans les cessions traditionnelles de société. Il convient donc de cibler les tendances de moyen terme.

#### ***Tendance de moyen terme***

La tendance de moyen terme sur les dernières années pour le marché français des cessions, tel que défini ci-dessus, retraitée des parts de marché de l'APREF (de l'ordre de 95%) est une croissance d'environ 1% en Dommages et 6% en Vie, ce qui traduit une caractéristique mondiale de la réassurance qui se développe sensiblement en Assurances de Personnes.

Cela confirme d'une part la tendance de 2009, qui est meilleure que la moyenne, d'autre part que le marché français est dynamique et que la demande de réassurance est soutenue, car il ne s'agit pas d'un effet prix, mais d'un effet matière. Il ne s'agit pas non plus d'un effet crise, les sociétés ayant tendance à limiter leur budget en période difficile.

#### ***Perspectives***

L'offre de réassurance après la crise financière, qui a peu affecté les réassureurs, reste soutenue. En effet les réassureurs, qui ont reconstitué leurs fonds propres, ont une capacité disponible excédentaire dans la majeure partie des branches, ce qui facilite les transactions avec les assureurs.

La France compte de grands réassureurs installés à Paris et l'APREF agit à travers ses publications, positions et informations pour que le marché soit le plus possible ouvert aux réassureurs non présents sur la Place, efficace, compétitif et transparent.

En ce qui concerne la demande, elle est forte et le marché français des cessions se maintient comme le cinquième marché dans le monde.

Nous pensons que cette tendance va perdurer en Europe et en France dans les prochaines années, en particulier pour les raisons suivantes :

- Solvabilité 2, à travers la gestion de risques, les modèles internes et les scénarios à 200 ans va développer sensiblement la demande de réassurance. En effet, l'augmentation de la période de récurrence, la durée de déroulement de certaines branches et les corrélations entre branches pour les événements extrêmes vont induire l'achat de capacités nouvelles.
- Les recherches de fonds propres et de couvertures alternatives vont probablement demeurer plus difficiles et plus chères à la suite des effets de la crise, rendant la réassurance utile et attractive dans un marché qui reste compétitif.
- Les difficultés de financement des Etats vont conduire à un certain désengagement de certains risques et au développement des Partenariats Public Privé, avec une ouverture sur la réassurance.
- Le développement des risques émergents et technologiques, des risques sociaux et de santé, liés à la longévité et aux grandes tendances démographiques, demandant plus d'assurance et de réassurance.

L'APREF travaille dans tous ces domaines pour proposer des solutions au niveau macro-économique prenant en compte les intérêts de tous les acteurs (assurés, assureurs, réassureurs et pouvoirs publics). Elle cible ainsi des solutions de développement de matière assurable et d'efficacité économique dans ce qui vont constituer de grands enjeux dans les années à venir pour le marché, tels la Dépendance, les Catastrophes Naturelles, le Terrorisme, les Corporels graves, l'Assurance multi-récoltes, la RC Médicale....